

Aqueducs et RATP : Les dégâts d'un urbanisme peu scrupuleux

novembre 2002

Pour éponger ses dettes, la RATP a fait détruire la quasi-totalité des Aqueducs de Lutèce et Médicis sur la ZAC Alésia-Montsouris. Les Ministres de la Culture ont laissé faire.

Peu de vestiges de la prestigieuse histoire de Lutèce subsistent encore aujourd'hui dans Paris, et parmi eux, plus rares encore sont ceux que le temps a préservés intacts. Mais aux thermes de Cluny et aux arènes de Lutèce, le 14^e arrondissement pouvait s'enorgueillir d'ajouter l'aqueduc de Lutèce, construit au II^e siècle par les Gallo-Romains, et qui le traversait de part en part pour rejoindre et alimenter les thermes de Cluny.

L'aqueduc de Lutèce est constitué d'une rigole en forme de « U », d'environ 1 mètre de côté, recouverte de dalles et enfouie dans le sol. Fait exceptionnel, l'aqueduc Médicis (XVII^e siècle) suit un tracé presque parallèle à celui de l'aqueduc de Lutèce sur 13 kilomètres, depuis sa source au Carré des Eaux de Wissous jusqu'à Paris. Construit par Marie de Médicis pour alimenter son Palais du Luxembourg et ravitailler la Rive Gauche en eau de source, l'aqueduc Médicis est une œuvre d'ingénierie remarquable, constituée d'une galerie souterraine voûtée, de hauteur d'homme, ponctuée tous les 500 mètres par des « Regards » pour l'entretien, en pierre de taille, équipés d'un bassin de décantation. Le plus célèbre d'entre eux est le « Grand Regard » de la Maison du Fontainier qui jouxte l'Observatoire et que l'on peut visiter.

En 1989, la RATP s'endette dramatiquement pour construire son siège social du Quai de la Râpée, dont la facture finale s'élève à 2 milliards 300 millions de francs (environ 350 millions d'euros) au lieu des 440 millions de francs initialement prévus (61 millions d'euros). Pour couvrir cette bavure financière, la RATP décide de vendre les terrains qu'elle possède dans le quartier Montsouris et crée une filiale, la SADM pour les aménager en logements et bureaux.

L'impuissance des riverains

Lors de l'étude d'impact de la ZAC, aucune mention n'est faite des deux aqueducs, dont la présence est pourtant notoire puisque la RATP utilisant notamment le Médicis comme galerie de circulation. Quant aux carrières de calcaire sous-jacentes, qui comportaient des inscriptions et plaques toponymiques vieilles de plusieurs siècles, elles n'ont été envisagées que sous l'angle d'une contrainte de construction à éliminer. Plus de 15 associations de riverains et de défense du patrimoine, dont l'OCRA (Organisation pour la Connaissance et la Restauration d'Au-dessous-terre, créée en 1992) multiplient les plaintes, les recours administratifs et les demandes de classement (l'aqueduc Médicis étant déjà classé sur la partie de son tracé comprise entre Rungis et Paris). Rien n'y fait. En 1996, les carrières sont injectées de béton et remblayées. La SADM, avec l'autorisation des services de M. Douste-Blazy, alors Ministre de la Culture, attaque les aqueducs à coups de pelleteuse. M. Douste-Blazy refuse les

mesures de classement demandées. Seuls des Conseillers de Paris, Mme Schneider et Messieurs Delanoë, Castagnou et Blet dénoncent avec virulence les malversations commises dans l'aménagement de la ZAC. En 1997, Mme Trautmann, et fin mars 2002, Mme Tasca, Ministres de la Culture, rient chacune à leur tour la pérennité qui revient de droit à ces aqueducs en refusant leur classement.

Jamais ces aqueducs publics – théoriquement inaliénables – n'ont fait l'objet d'un permis de démolition. De nombreuses possibilités de conservation existaient, mais que pouvait peser notre héritage culturel face à la possibilité économique de construire 6 hectares de logements en plein Paris ? Le bel « urbanisme à visage humain » prôné par M. Tibéri a cédé face à l'opportunisme des uns et des autres. Des 300 mètres de chacun des aqueducs présents sur la ZAC, il ne reste presque rien, quelques morceaux, çà et là, ensevelis ou mal intégrés dans des immeubles. M. Tibéri a permis la destruction des trois-quarts, vouant le reste à l'oubli. Seul le petit square de la ZAC, curieusement paysagé avec ses dos d'ânes à l'endroit où les aqueducs le traversent, témoigne encore de ce qui fut et de l'héritage historique dont un aménageur sans scrupule et des pouvoirs publics guère plus respectables nous ont sciemment privés.

Diane Langlumé